

Les prix de la famille 2010



De gauche à droite : Mme Jane Cowell-Poitras, membre du conseil d'administration du Carrefour action municipale et famille et conseillère à la Ville de Montréal, M. Carl Richer, directeur des loisirs, de la culture et responsable des infrastructures sportives et récréatives à la Ville de Maniwaki, Mme Charlotte Thibault, conseillère municipale à la Ville de Maniwaki et responsable des questions familles, Mme Brigitte Collin, membre du conseil d'administration du Carrefour action municipale et famille et conseillère à la municipalité de Varennes, Mme Martine Houle, adjointe administrative à la direction générale, Ville de Maniwaki, et devant : M. Robert Lannigan, membre du comité Famille et du comité Restreint de la politique familiale municipale à la Ville de Maniwaki.

PRIX DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE 2010 :

DES LAURÉATS PRÈS DES FAMILLES ET DES AÎNÉS !

La remise des Prix du Carrefour action municipale et famille 2010 a eu lieu à Laval, ville hôte de la 22e édition du colloque du CAMF, le 5 juin dernier. Ces Prix soulignent des réalisations municipales visant à améliorer la qualité du milieu de vie des familles et des aînés et sont attribués dans sept catégories :

MANIWAKI, CATÉGORIE DE MOINS DE 10 000 HABITANTS

Le jury a été séduit par le coffret de naissance offert à chaque famille maniwakienne accueillant un nouveau-né. En faisant appel à ses partenaires (le CLSC, le Cercle des fermières, la Sûreté du Québec et la Maison de la Famille), la Ville de Maniwaki a réussi à construire un outil intégrant l'ensemble des produits et services existants sur son territoire.

On y retrouve entre autres de l'information sur les services de la ville, sur le programme de subvention pour l'achat de couches réutilisables et sur le carnet d'identification de l'enfant, un certificat de citoyenneté, l'arbre généalogique de la famille, un bavoir confectionné par les dames fermières et le programme « une naissance, un livre, un arbre ».

De plus, la municipalité fait cadeau d'un accès gratuit, équivalent à 9h, à la halte-garderie de la Maison des familles, donnant ainsi un répit aux nouveaux parents et faisant connaître l'organisme par le fait même.

La Ville de Maniwaki soutient activement les familles en ce qui a trait à l'organisation quotidienne, à leur développement et à leur épanouissement.

En conclusion, la conseillère et responsable des questions familles, madame Charlotte Thibault, tient à souligner et remercier sincèrement l'implication bénévole des membres du comité Famille, du comité Restreint ainsi qu'un merci tout particulier à madame Martine Houle, adjointe administrative.

Mille mercis pour votre professionnalisme, votre dévouement et votre participation continue et ce, depuis septembre 2006.

Nos familles sont depuis toujours au cœur de nos préoccupations et de nos vies. Tout au long de l'élaboration de notre politique familiale, nous avons cette grande conviction que nos familles étaient la base même de notre communauté.

Nous voulons léguer à nos générations futures un avenir fleurissant dans un milieu de vie à l'écoute de leurs besoins et attentes.

Membres du comité Famille : France-Andrée Cyr, Dan Smith, Tony Lavoie, Lucille Addleman, Nicole Duquette, Josée Séguin, Gaétane Lacroix, Claude Jacob, Caroline Rivet, Robert Lanegan, Chantal Rondeau, Roberte Raymond, Chantal Chantigny.

Les gagnants du concours de dessins de Pâques



- | | |
|--------------------------|---------|
| 1- Tim Rochon | 3 ½ ans |
| 2- Emmanuel Thibault | 4 ans |
| 3- Rhéo Beaudry | 8 ans |
| 4- Camille | 11 ans |
| 5- Myriam Forest | 8 ans |
| 6- Jeremy Grondin | 6 ans |
| 7- Sarah Pagette | 9 ans |
| 8- Lorie Forest | 6 ans |
| 9- Marc-Antoine Gauthier | 7 ans |
| 10- Simon Lavoie | 8 ans |

Fête de la famille et Fête
des voisins, le 14 août



*Le 14 août, ce sera la fête familiale et la fête des voisins.
Oui, oui ! Cette fête est de retour. Venez-y en grand nombre...
On vous attend.*

NOUS NOUS PRÉPARONS POUR LA FÊTE DE LA FAMILLE ET LA FÊTE DES VOISINS.

Les Chevaliers de Colomb Dr Jean Thomas Lécuyer conseil 11973 en collaboration avec la Ville de Maniwaki, soit M. Robert Coulombe, maire, les conseillères et conseillers ; Estelle Labelle (quartier 3), Charlotte Thibault (quartier 5) , Jacques Cadieux (quartier 1), Bruno Robitaille (quartier 2), Louis-André Hubert (quartier 4) et Rémi Fortin (quartier 6), vous invitent à venir festoyer avec eux. L'an dernier, plus de 600 personnes étaient à cette grande fête.

Nous avons entendu dire que cette activité se tiendra le 14 août prochain sur le terrain de l'école du Couvent du Christ-Roi. Cet endroit est accessible à tous. Comme par les années passées, cette activité débutera par la célébration de la messe à 10 heures. Dès maintenant, parlez-en à votre entourage. Dites-leur de réserver cette date aujourd'hui même. N'oubliez pas, c'est le samedi 14 août 2010.

Venez vous divertir, vous amuser, tout en mangeant gratuitement du maïs et des hot-dogs. Des jus seront également donnés aux enfants. Nous vous invitons à participer aux différentes activités qui se tiendront toute la journée. Nous tenons à vous rappeler que les Optimistes organiseront l'activité « sécurité sur roues » alors, apporte ton vélo et ton casque de sécurité. Il y aura également des jeux, du maquillage et plus encore, des prix de présence offerts par des commerçants, un kiosque de la Sûreté du Québec...

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL, ACCUEILLONS LES NOUVEAUX NÉS DE CETTE ANNÉE!

Dans le cadre de sa politique familiale municipale, la Ville de Maniwaki tient à souligner de manière tout à fait spéciale l'arrivée des nouveaux nés dans sa communauté.

En plus du coffret des naissances, nous procéderons à la plantation d'arbres, symbole spécial qui fait le rapprochement entre l'enfant qui naît et l'arbre qui y amorce sa croissance. Par cette action, la Ville tient à souligner que l'enfant est déjà une personne importante pour nous puisqu'il fait partie intégrante de notre communauté.

Gagnants du concours Maisons fleuries 2010

GAGNANTS DU CONCOURS

Maisons fleuries 2010



Quartier #1 : M. André Charron
464, rue de la Montagne



Quartier #2 : Mme Lise Côté
405, rue des Oblats



Quartier #3 : M. Yvon Boisvenue
167, rue Cavanaugh



Quartier #4 : M. Webster Jr. Watson
169, rue McDougall



Quartier #5 : M. Jean Lajeunesse
84, rue Britt



Quartier #6 : M. Yves Gagnon
122, rue l'Heureux

Félicitations à tous!
À l'an prochain!



Ville de
Maniwaki

Ciné-débat sur le « Cruel choc pétrolier »



Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) et la Table Jeunesse Outaouais vous invite à la projection du documentaire « Cruel sera le réveil, le choc pétrolier » (Crude Awakening en VO) sous titré en français. Ce ciné-débat est présenté le vendredi 01 octobre à 19h, à l'auditorium de la Cité étudiante de Maniwaki.

Ce documentaire nous révèle de nombreuses choses auxquelles nous n'avons pas idée concernant notre dépendance au pétrole, les défis qui nous attendent et les solutions qui s'offrent à nous.

À la suite à cette projection, un débat sera ouvert sur les enjeux énergétiques au Québec, et plus particulièrement en Outaouais, dans nos vies quotidiennes.

Cette activité s'inscrit dans le cadre des « Rendez-vous de l'énergie », une campagne de consultation de la population québécoise sur les enjeux énergétiques liés au pétrole pour le Québec.

La Pakwaun 2010 et les Palais de glace du passé

DEUX MAGNIFIQUES JOURNÉES POUR NOS FAMILLES LORS DU FESTIVAL DE LA PAKWAUN

Quelle belle initiative et quelle belle participation. Toute la fin de semaine, Dame Nature nous a gâtés en nous offrant de si belles journées carnavalesques. Vous êtes venus nombreux visiter la zone familiale lors du festival d'hiver « la Pakwaun ». Merci pour votre présence, c'est pour nous collaborateurs, commanditaires et partenaires une preuve de reconnaissance.

Un merci tout spécial aux organisateurs, Yannick Gauvreau et Philippe Coggins, ainsi qu'aux nombreux bénévoles pour leur grand dévouement.

Un clin d'œil aux employés des travaux publics de la Ville de Maniwaki pour leur participation à la préparation de la zone famille sur le terrain de la C.E.H.G. et à tous ceux qui ont participé à la construction du palais de glace.

Merci aussi au personnel des loisirs pour leur présence tout au long de la Pakwaun.

À vous tous, encore une fois, merci au nom des enfants, des adolescents, des familles et de nos visiteurs.

Charlotte Thibault,
Conseillère municipale et responsable des questions famille



- Cliquez sur les photos que vous souhaitez visionner



1 076 200 \$ pour la construction d'un centre de curling multifonctionnel à Maniwaki



Les

citoyens impliqués dans le projet de curling se sont rendus nombreux à la conférence de presse pour l'annonce du soutien financier des deux paliers de gouvernement. En avant plan, la députée de Gatineau Stéphanie Vallée et le député ministre de Pontiac Lawrence Cannon, en compagnie du maire de Maniwaki Robert Coulombe.

MANIWAKI (10 septembre 2010) – Le ministre des Affaires étrangères et député de Pontiac à la Chambre des communes, l'honorable Lawrence Cannon, au nom du ministre d'État de Développement économique Canada, l'honorable Denis Lebel, ainsi que la députée de Gatineau et adjointe parlementaire au premier ministre du Québec, madame Stéphanie Vallée, au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Laurent Lessard, sont heureux d'annoncer que la Ville de Maniwaki bénéficiera d'une aide financière conjointe de 1 076 200 \$, accordée en vertu du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada-Québec, pour la construction d'un centre de curling multifonctionnel.

La Ville de Maniwaki souhaite offrir des activités culturelles et sportives favorisant la bonne santé physique de sa population. D'une superficie de 830 mètres carrés, le futur centre de curling multifonctionnel comprendra deux pistes de curling totalisant 560 mètres carrés ainsi qu'un pavillon d'accueil et de services incluant un vestiaire, une cuisinette et autres services.

Le projet prévoit également des travaux extérieurs, dont l'aménagement d'un stationnement de 44 espaces et l'embellissement des lieux, qui compléteront le tout. Une fois achevé, le nouveau centre de curling permettra de bonifier l'offre d'infrastructures de loisirs afin de favoriser la rétention des joueurs locaux et de permettre la pratique en saison estivale de différentes activités telles le hockey-balle, le badminton et le volleyball. La réalisation de ce projet bénéficiera à quelque 4 000 citoyens et aux différentes ligues de curling de la région.

« La construction d'un centre de curling qui sera réalisée à Maniwaki profitera à ses résidents et à ses commerces. En soutenant ce projet, nous nous assurons que la population jouisse d'une qualité de vie qui fait la renommée du pays.

En effet, le gouvernement du Canada s'est donné pour objectif de doter chaque collectivité d'installations modernes indispensables à la santé et à la sécurité des citoyens. Le renouvellement des infrastructures publiques s'inscrit dans un vaste plan d'action qui nous permettra de prospérer dans un environnement sain », a déclaré le ministre Cannon.

« En participant financièrement à la concrétisation du futur centre de curling multifonctionnel à Maniwaki, le gouvernement du Québec va de l'avant afin de doter les municipalités du Québec d'infrastructures adaptées à leurs réalités et axées sur le développement durable.

Par l'injection de nouveaux capitaux dans le Plan québécois des infrastructures, le gouvernement veut accélérer la réalisation des nombreux travaux d'infrastructures sur tout le territoire du Québec, comme ceux prévus à Maniwaki, afin d'améliorer le mieux être des citoyennes et citoyens du Québec, créer des emplois et soutenir une économie performante. Nous léguons ainsi à la Ville des infrastructures de qualité, des outils indispensables pour relever les défis de l'avenir », a ajouté la députée Vallée.

La réalisation de ce projet nécessite un investissement admissible total de 1 614 300 \$. Les gouvernements du Québec et du Canada accordent chacun 538 100 \$, ce qui représente une aide financière gouvernementale totale de 1 076 200 \$. La Ville de Maniwaki contribue également au projet pour un même montant de 538 100 \$.

Le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada-Québec, en vertu duquel les contributions des deux ordres de gouvernement sont égales, vise à financer la réalisation de projets d'infrastructures dans les collectivités de moins de 100 000 habitants. Celles-ci pourront, grâce aux sommes qui leur seront consenties, construire ou moderniser des installations ou des équipements qui en ont grand besoin, dont des stations d'épuration des eaux, des réseaux d'aqueduc ainsi que des centres culturels et sportifs.

Pour les provinces, dont le Québec, qui ont engagé la totalité de leur financement provenant du volet Collectivités, le gouvernement du Canada a prévu dans son Plan d'action économique, un financement additionnel pouvant atteindre 500 millions de dollars pour des projets dont la réalisation pourra être complétée d'ici le 31 mars 2011. Au Québec, la contribution conjointe fédérale-provinciale s'élève à 232 millions de dollars et permet la réalisation de 106 projets d'infrastructures.

La contribution annoncée aujourd'hui par le gouvernement du Canada est consentie en vertu du Plan d'action économique du Canada. Pour plus de précisions sur ce plan, consultez le site www.plandaction.gc.ca.

Pour de plus amples renseignements sur le Plan québécois des infrastructures du gouvernement du Québec, consultez le site Web www.infrastructures.gouv.qc.ca.

Sources :

Benoît Fortin

Adjoint spécial aux communications

Cabinet de l'honorable Denis Lebel

Développement économique Canada
Tél. : 819-997-3319

Luce Farrell
Attachée politique
Bureau de la députée de Gatineau
Tél. : 819-441-2626

Trucs et astuces pour économiser l'eau au quotidien

CUISINE

- Faites votre vaisselle dans un évier rempli d'eau savonneuse ou remplissez votre lave-vaisselle au maximum.
- Placez un pichet d'eau dans le réfrigérateur pour la garder bien fraîche.
- Nettoyez les fruits et légumes à l'aide d'une brosse dans l'évier plutôt que de laisser couler l'eau du robinet inutilement.

SALLE DE BAIN

- Coupez l'eau le temps de vous laver le visage, vous brosser les dents ou vous raser.
- Prenez une douche plutôt qu'un bain.
- Favorisez une douche de 5 minutes.
- Interrompez la douche lorsque vous vous lavez les cheveux ou que vous vous savonnez.
- Tirez la chasse d'eau seulement lorsque nécessaire. N'utilisez pas la toilette comme une poubelle!
- Placez un outil réducteur de volume pour le réservoir de la toilette.
- Utilisez des pastilles pour la détection de fuites des toilettes.
- Remplissez un seau d'eau savonneuse pour laver le bain et le lavabo au lieu de laisser l'eau couler et utilisez des produits qui ne sont pas nocifs pour l'environnement.
- Choisissez une toilette à faible consommation d'eau (6 litres ou double chasse).
- Installez un aérateur sur le robinet de la salle de bain.

- Installez une pomme de douche à faible débit.
- Assurez-vous de régler le niveau d'eau de la laveuse en fonction de la quantité de vêtements à laver.

AUTRES

- Réutilisez l'eau de cuisson des légumes et des pâtes, de l'aquarium ou du déshumidificateur pour arroser les plantes.
- Isolez votre réservoir à eau chaude. En réduisant les pertes de chaleur, vous obtiendrez de l'eau chaude plus rapidement.

JARDINAGE

- Plantez la bonne plante au bon endroit : une plante nécessitant du soleil au soleil, et une plante nécessitant de l'ombre à l'ombre. Portez également une attention particulière au type de sol adéquat pour la plante. De cette manière, vous optimiserez l'arrosage et l'apparence de vos plantes.
- Favorisez des pots et des caches pots de couleurs claires ce qui réduit la vitesse d'assèchement de la terre dans ces contenants.
- Assurez-vous d'arroser le matin ou le soir au pied des plantes. En plus d'éviter l'écaporation, en arrosant en profondeur plutôt qu'en surface, on économise l'eau et on favorise le développement racinaire de la plante. Il faut savoir que si on mouille les feuilles en plein soleil, celles-ci risquent de brûler, ce qui donne un mauvais aspect à la plante
- Redirigez l'eau des gouttières dans les plates-bandes ou sur le gazon et non sur le patio ou sur l'entrée de la voiture. De cette façon, vous récupérez l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin
- Procurez-vous un baril récupérateur d'eau de pluie pour laver la voiture, arroser les plantes et remplir l'aquarium.

PELOUSE

- Gardez le gazon plus long (6 cm), il retiendra davantage l'humidité et gardera une meilleure apparence. Selon la FIHOQ, la première tonte devrait se faire à environ 5 cm, puis le gazon peut demeurer d'une longueur de 8 à 10 cm durant l'été, ne pas être coupé lors de sécheresse et être maintenu à 5 cm à l'automne.
- Utilisez un pluviomètre pour connaître la quantité d'eau tombée sur votre gazon. 2 à 3 cm suffisent par semaine pour garder le gazon en santé.

PISCINE

Remplissez votre piscine à moins de 20 cm du bord afin de réduire les éclaboussures.

Utilisez une toile pour recouvrir la piscine afin de prévenir l'évaporation de l'eau.

VOITURE

- Utilisez un seau d'eau plutôt que le boyau d'arrosage pour laver la voiture.

- Utilisez des produits qui ne nécessitent pas d'eau pour laver la voiture.

ENTRÉE

- Utilisez un balai ou l'eau de pluie pour nettoyer l'asphalte de l'entrée. C'est encore plus efficace qu'un boyau d'arrosage!

AU TRAVAIL

- Recyclez le papier. La production d'une tonne de papier nécessite plus de 26 000 litres d'eau!
- Imprimez vos documents recto-verso. Vous économisez ainsi 10 litres d'eau par feuille
- Encouragez votre employeur à utiliser des dispositifs à débit réduit au sein de son entreprise.
- Gardez un pichet d'eau au frais.
- Utiliser des verres et des bouteilles réutilisables. L'eau du robinet est excellente pour la santé!

Mais surtout, passez le mot! Sensibilisez votre famille, vos amis et vos collègues peut faire toute une différence!

SOURCE : [Réseau Environnement >>](#)

L'empreinte sur l'eau : Soyez bleu

MANIWAKI - L'eau est nécessaire à la fabrication de tous les objets qui nous entourent. Le concept de l'empreinte sur l'eau vise d'ailleurs à mesurer le volume d'eau utilisé pour la production d'un bien.

Par exemple :

- Une pomme : 70 litres
- Un verre de vin : 120 litres
- Un oeuf : 200 litres
- Un hamburger : 2 400 litres
- Un chandail de coton : 2 700 litres

S'il est difficile, voire même impossible de cesser de consommer des biens ou des aliments nécessitant l'utilisation de l'eau, il est cependant possible de diminuer votre empreinte sur l'eau par des gestes simples.

Voici quelques trucs et astuces qui vous permettront d'être plus bleu au quotidien :

- Lavez les fruits et les légumes dans un évier partiellement rempli d'eau et vous économiserez jusqu'à 5 litres d'eau chaque fois.
- Imprimez vos documents recto-verso et utilisez les feuilles des deux côtés, vous économiserez ainsi 10 litres d'eau par feuille.
- Fermez l'eau lorsque vous vous brossez les dents, lavez le visage ou rasez, vous économiserez ainsi jusqu'à 12 litres d'eau chaque minute.
- Installez une laveuse à haut rendement et vous économiserez jusqu'à 80 litres d'eau par brassée.
- Prenez une douche de 5 minutes au lieu de 15 minutes, vous économiserez jusqu'à 200 litres d'eau.
- Lavez votre voiture avec un seau rempli d'eau plutôt qu'avec un boyau d'arrosage, vous économiserez jusqu'à 300 litres d'eau.
- Cuisinez en remplaçant de temps à autre la viande par un substitut végétal, vous économiserez ainsi jusqu'à 5 000 litres d'eau par kilo de viande.
- Installez un récupérateur d'eau de pluie pour laver votre terrasse, faire votre jardinage ou arroser votre pelouse, vous économiserez jusqu'à 6 000 litres d'eau par année.
- Remplacez vos toilettes ordinaires par un modèle à faible débit, vous économiserez jusqu'à 11 000 litres d'eau chaque année.

Pour d'autres trucs et astuces ou pour découvrir votre profil de consommation d'eau potable, visitez le www.reseau-environnement.com/peep

Lancement du Programme d'économie d'eau potable 2010 : Vous êtes vert, mais êtes-vous bleu?

MANIWAKI - C'est sous le thème Vous êtes vert, mais êtes-vous bleu? que se présente le Programme d'économie d'eau potable (PEEP). Par les temps qui courent, le vert est sur toutes les lèvres et les Québécois protègent de plus en plus leur environnement.

Le recyclage, le développement durable et le transport en commun sont en vogue. Mais qu'en est-il des petits gestes que nous pouvons poser au quotidien pour la protection de notre eau? Cet été, RÉSEAU environnement et Emmanuel Bilodeau, porte-parole de cette 34e édition, invitent les Québécois à être bleus!

L'eau est omniprésente dans tous les objets qui nous entourent et dans tous les aspects de notre vie. Avez-vous déjà songé que la fabrication de votre chandail préféré a nécessité l'utilisation de 2 700 litres d'eau, ou encore, que la production de votre verre de vin en a requis plus de 120 litres? C'est la question que se posent de plus en plus de spécialistes qui étudient l'empreinte sur l'eau, un indicateur mesurant le volume d'eau utilisé pour la fabrication d'un bien.

Le but de cette réflexion n'est pas d'arrêter de consommer du vin ou d'acheter des vêtements, mais bien de prendre conscience des quantités d'eau qui sont nécessaires à la fabrication de tous les objets dont nous faisons usage.

« En étant conscients de la place que l'eau occupe dans nos vies, nous pouvons nous orienter vers de meilleurs choix et saisir l'importance de préserver cette précieuse ressource », précise Emmanuel Bilodeau, porte-parole du PEEP. Il existe d'ailleurs une panoplie de trucs simples qui permettent d'économiser l'eau au quotidien pour être plus bleu.

La 34e édition du programme d'économie d'eau potable

Mise en oeuvre par RÉSEAU environnement, cette campagne de sensibilisation provinciale à l'économie d'eau potable se déroulera jusqu'au 13 août prochain.

Des agents de sensibilisation seront présents tout l'été dans les municipalités participantes afin de promouvoir la consommation responsable de l'eau. Ces agents interviendront, entre autres, lors de festivals et dans les camps de jour pour sensibiliser les jeunes qui pourront à leur tour conscientiser leur entourage.

Notons que ces activités sont rendues possibles grâce à la collaboration du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

La Journée compte-gouttes

Le 15 juillet prochain, la Journée compte-gouttes aura lieu partout au Québec! Cette journée de prise de conscience est l'occasion idéale pour chacun de limiter son empreinte sur l'eau. La population sera donc invitée à poser des gestes concrets afin de diminuer sa consommation d'eau potable.

Les gens qui désirent participer peuvent se rendre au www.reseau-environnement.com/peep pour s'inscrire et mentionner quel geste ils poseront pour économiser l'eau lors de cette journée. Ils courent ainsi la chance de gagner plusieurs prix intéressants!

À propos du Réseau environnement

RÉSEAU environnement est une association active depuis 1962, comptant plus de 2000 membres et constituant le plus grand regroupement de l'industrie environnementale au Québec. Elle a pour mission de regrouper des spécialistes de l'environnement, des gens d'affaires, des municipalités et des industries du Québec afin d'assurer, dans une perspective de développement durable, l'avancement des technologies et de la science, la promotion des expertises et le soutien des activités en environnement.

Pour en savoir plus sur le Programme d'économie d'eau potable et sur RÉSEAU environnement, consultez le www.reseau-environnement.com

Source : RÉSEAU environnement
Renseignements : Alexandra Graveline Morin
Relations Publiques
(514) 289-8688, poste 229